



Municipalité d'Amherst



CAMP DE JOUR D'AMHERST – Été 2020

De jeudi 29 juin au vendredi 14 août 2020

Mission du camp de jour

La Municipalité d'Amherst veut offrir un camp de jour amusant et sécuritaire pour les enfants de 5 à 12 ans à des coûts raisonnables. Chaque année, nous tenons compte des commentaires et des suggestions reçus par les parents et par les enfants afin de mieux répondre aux besoins de tous.

Déroulement du camp de jour

Voici les coordonnées des locaux qui seront occupés par le camp de jour cet été :

- **École le Carrefour (local principal des arrivées et des départs)** : 259, rue Amherst, Saint-Rémi-d'Amherst (Québec) J0T 2L0
- Chalet des Loisirs (local pour autres activités) : 278, rue McLaughlin, St-Rémi d'Amherst (près de la Municipalité)
- Maison des jeunes (local pour autres activités) : 133, rue St-Louis, St-Rémi d'Amherst (près de la Municipalité) (cela reste à confirmer)
- Salle municipale (à l'occasion) : 122, rue St-Louis, St-Rémi d'Amherst (adjacente à la Municipalité)

Horaire du camp de jour

L'horaire du camp de jour sera de 8 h à 16 h.

***Nous sommes fermés le vendredi 3 juillet 2020 (pour remplacer le férié du mercredi 1^{er} juillet 2020).**

Service de garde

Malheureusement, en raison de la Covid-19, la Municipalité d'Amherst ne peut pas ouvrir le service de garde. Ainsi, les heures d'ouverture du camp de jour seront les mêmes pour tous les enfants, c'est-à-dire de 8h00 à 16h00.

Camp de jour

Nous tenons à vous informer que la Municipalité est tenue de se conformer à plusieurs lois et/ou règlements pour la baignade en milieu privé. Nous ferons tout ce qui est possible pour offrir des jeux d'eau à vos enfants, mais sachez qu'en période de canicule, nous avons des salles intérieures, dont le gymnase et une autre salle, où il y a l'air climatisée.

Cette année, en raison de la Covid-19, ce ne sont pas tous les groupes qui auront accès à des locaux où il y aura l'air climatisée (comme les groupes ne pourront pas changer de local au courant de la journée). Cela dit, les jeux d'eau seront assurément priorités par nos animateurs.

Si un incident/intervention survient avec votre enfant au courant de la journée, son animateur responsable écrira qu'il remettra un mémo qu'il donnera à la coordonnatrice. Cette dernière communiquera avec vous afin de vous transmettre l'information. N'hésitez pas à entrer en communication avec la coordonnatrice pour tout questionnement.

De plus, il y aura tous les jours une coordonnatrice du camp de jour, Smoothie, qui est également étudiante pour être enseignante au primaire, qui assurera une présence au camp. Il est possible de rejoindre la coordonnatrice au cdj@municipalite.amherst.qc.ca. N'hésitez surtout pas ! ☺

Présence à la journée durant le camp de jour

Prenez note qu'aucune inscription à la journée ne sera possible. Si votre enfant n'est pas inscrit pour tout l'été, il ne pourra pas venir à une seule journée.

Sac à dos

Tous les jours, le sac à dos de votre enfant doit contenir les éléments suivants :

- ☑ **Lunch FROID et au moins deux collations (veuillez noter que les sorties durant l'heure du dîner seront acceptées avec une autorisation signée des parents SEULEMENT le matin même).**
- ☑ **Crème solaire (favoriser celle en « spray »)**
- ☑ **Chasse-moustique**
- ☑ **Chapeau**
- ☑ **Soulier de sport**
- ☑ **Maillot de bain**
- ☑ **Serviette**
- ☑ **Si baignade, gilet de flottaison (au besoin)**
- ☑ **Bouteille d'eau**
- ☑ **Deux tenues de rechange**
- ☑ **Matériel de bricolage si possible (ciseaux, colle en bâton, crayons, etc.)**
- ☑ **Vêtements de pluie lors des journées de pluie (bottes, imperméables, etc.)**

****IMPORTANT**** Cette année, en raison de la pandémie, votre enfant est seulement autorisé à apporter tous les jours avec lui sa boîte à lunch. Le lundi matin, votre enfant devra arriver avec son sac à dos contenant tous les éléments mentionnés précédemment. Il pourra repartir avec ce dernier le vendredi afin que vous puissiez laver le tout. Tout autre matériel sera refusé. Cela dit, si votre enfant a fait des jeux d'eau, il devra apporter avec lui sa serviette et son maillot de bain afin que vous puissiez les nettoyer.

****IMPORTANT**** En vue de minimiser la manipulation du matériel, il n'y aura pas de microondes cette année au camp de jour. Votre enfant doit donc avoir un lunch froid.

*Il est important de bien identifier tout le matériel de votre enfant.

*Il est à noter que les arachides et les noix sont interdites.

*Il est interdit de partager son repas avec les autres enfants.

*Il est à noter que si votre enfant n'a pas de soulier de sport dans son sac, il ne pourra pas participer aux activités où ce dernier doit courir.

*Il est à noter que si votre enfant n'a pas son maillot de bain, il est possible qu'il participe quand même aux jeux d'eau, mais avec ses vêtements.

Objets perdus

Sur le camp de jour se trouve une boîte d'objets perdus. Chaque semaine, Smoothie prendra une photo du matériel qu'elle partagera sur le groupe Facebook du camp de jour. Vous pourrez ainsi mentionner ce qui appartient à votre enfant et nous mettrons le tout dans le sac à dos de votre enfant.

***Le camp de jour n'est pas responsable du matériel perdu, volé ou abimé.**

Code de vie du camp de jour (vous devez expliquer ce dernier à vos enfants)

- 1) Je respecte les autres dans mon langage et mes gestes ;
- 2) Je garde mes jeux électroniques et mes autres jeux de la maison pour la maison ;
- 3) Je fais attention au matériel que j'utilise (la consigne « tu brises, tu ré pares » sera appliquée s'il y a bris du matériel lorsque tu ne fais pas attention) ;
- 4) Je place ma bicyclette à l'endroit prévu à mon arrivée, je peux la reprendre SEULEMENT à mon départ ;
- 5) Je reste sur le terrain de jeux en tout temps, sauf si j'ai eu une autorisation donnée par la coordonnatrice camp de jour et/ou animateur(s) et des parents ;
- 6) Je garde une attitude positive dans la journée ;
- 7) Je garde une distance de 2 mètres entre les animateurs et les autres enfants ;
- 8) Je tousse dans mon coude ;
- 9) Je vais devoir me laver et me désinfecter régulièrement les mains ;
- 10) Je reste en tout temps avec mon groupe.

Sanctions

Les consignes te seront répétées une fois lorsque tu auras eu de la difficulté à suivre un des points du code de vie. Cela te donnera une chance de te reprendre ! Si cela est plus difficile, un choix te sera offert. Un coin de détente sera mis à ta

disposition pour aller te calmer ou pour pouvoir réfléchir à tes choix. Tu pourras retrouver ton groupe une fois que tu auras retrouvé ton sourire.

1^{er} incident : Rencontre avec la coordonnatrice camp de jour présente afin de t'aider à trouver des moyens pour bien suivre le code de vie du camp de jour. Il y aura également une discussion avec tes parents mentionnant les étapes ci-après décrites.

2^e incident : Un premier avis écrit sera remis aux parents mentionnant que l'enfant fautif sera exclu du camp de jour pour 2 jours.

3^e incident : Un deuxième avis écrit sera remis aux parents mentionnant que l'enfant fautif sera alors exclu pour une semaine.

À la suite de ces trois incidents, si l'enfant a du mal à respecter le code de vie du camp, la coordonnatrice se donne le droit d'exclure pour l'été l'enfant.

Selon la gravité du manquement au code de vie, il se peut que la coordonnatrice prenne la décision de sauter certaines étapes de sanctions sans préavis et sans remboursement.

****IMPORTANT**** Il est à noter que si l'enfant ne respecte pas le code de vie en ce qui a trait aux mesures relatives à la Covid-19, au deuxième avertissement détaillé, la coordonnatrice se donne le droit d'exclure l'enfant pour l'été sans remboursement afin de le protéger ainsi qu'afin de protéger les autres enfants et les animateurs.

Communication

Tout au long de l'été, la coordonnatrice communiquera principalement par l'intermédiaire de la page Facebook du camp de jour, c'est-à-dire *Camp de jour Amherst*. Ainsi, si vos enfants ne sont pas présents ou autre, il est important de l'écrire sur le page afin que la coordonnatrice ainsi que les animateurs en soient informés le plus rapidement possible. Vous pouvez également envoyer des messages privés à cette page (qui est gérée par Smoothie) ou par courriel au cdj@municipalite.amherst.qc.ca. Il est à noter que les courriels et que les messages privés de la page Facebook seront regardés (au minimum) deux fois par jour, soit le matin et le soir. Ainsi, il est plus efficace d'écrire directement sur la page Facebook. Pour les urgences, n'hésitez pas à contacter la secrétaire réceptionniste de la Municipalité d'Amherst au 819-681-3372 poste 5200 qui transférera le message le plus rapidement possible à la coordonnatrice. Lorsqu'il y aura des informations importantes à communiquer, la coordonnatrice publiera l'information sur la page Facebook.

Affichage

Pour ce qui est des messages importants, dans la vitre de la porte par laquelle votre enfant entrera, les messages importants y seront également ajoutés couramment. Il est donc très important de prendre le temps de les lire. Les mêmes messages seront, bien sûr, partagés sur la page Facebook.

Les sorties

Étant donné la Covid-19, nous ne ferons pas de sorties cette année. Par contre, nous allons avoir des activités spéciales au camp. Notre calendrier sortira sous peu! 😊

Habillement suggéré

En ce qui a trait à l'habillement, il est important, comme mentionné précédemment, d'avoir obligatoirement des souliers de sport dans son sac pour pouvoir les mettre lors des activités physiques. Aussi, comme nous sommes principalement à l'extérieur et que nous faisons des arts plastiques, il est possible que votre enfant salisse ses vêtements. Il est donc important de choisir des vêtements adaptés à un camp d'été.

Allergies

Si votre enfant a un auto-injecteur d'adrénaline, un bronchodilatateur ou autre, assurez-vous que votre enfant l'ait en tout temps sur lui et que son animateur en soit informé. Il est important qu'il soit identifié au nom de votre enfant.

Covid-19

****ATTENTION** Il est à noter que toutes les informations dans cette section sont sujettes à des changements notamment étant donné l'évolution constante des mesures gouvernementales. Il va donc fort probablement y avoir des ajouts et des changements dans ce guide. La version, à jour, sera toujours disponible sur le site de la Municipalité d'Amherst.**

Nous suivons à la lettre le « Guide de relance des camps en contexte de COVID-19 » proposé par l'Association des camps du Québec. Ainsi, nous suivons donc les quatre directives de la Direction de la santé publique, c'est-à-dire assurer la distanciation physique de deux mètres, favoriser les activités extérieures, limiter les contacts physiques et avoir des mesures d'hygiène strictes.

Bien que nous allons grandement veiller à la sécurité de vos enfants en cette période, nous voulons avoir un été de plaisir! D'où l'importance de bien respecter

les consignes avec la Covid-19. Nous allons jusqu'à la fin du camp de jour s'adapter en fonction des consignes gouvernementales.

Nous allons grandement favoriser les activités extérieures, et ce, même en cas de pluie fine (bien sûr, si la température ne le permet pas, nous serons à l'intérieur), d'où l'importance que votre enfant ait son habit de pluie lorsqu'il en annonce dans la journée.

Dans la journée, une personne par jour fera constamment du ménage (dans les salles de bains, etc.) Il y a une femme de ménage qui désinfectera tous les locaux utilisés en soirée.

En raison de la Covid-19 amenant de plus petits ratios d'enfants par animateur, les places sont très LIMITÉES cette année. Il est donc important que si votre enfant soit inscrit au camp de jour, qu'il vienne régulièrement afin de ne pas prendre la place à un autre enfant.

Chaque groupe a son local déterminé. Il n'y aura pas de changement de local dans l'été. Votre enfant mettra donc ces choses dans son local pour tout l'été.

Étant donné cette situation particulière, nous ne sommes malheureusement pas autorisés à vous laisser entrer dans l'école. Ainsi, sur le document d'inscription, vous devez dire l'heure approximative à laquelle vous arriverez et que vous allez venir chercher votre enfant. Chaque matin, deux personnes, dont la coordonnatrice, vous attendront, vous et votre enfant, devant la porte derrière l'école, car nous allons vous poser (chaque matin) des questions en lien avec la Covid-19. Après cela, nous allons diriger votre enfant dans son groupe (qui sera à l'extérieur). Vous n'êtes malheureusement pas autorisé à vous promener dans la cour d'école. Pour le soir, ce sera le même principe; vous allez venir à la table dire que vous êtes arrivé et je vais informer l'animateur de votre arrivée et votre enfant viendra vous rejoindre. Bien sûr, tout cela prendra plus de temps que par les années précédentes, mais nous faisons tout cela en ayant en tête la santé de vos enfants. Exceptionnellement, si vous arrivez plus tard qu'à l'habitude (que l'heure que vous avez dit sur le document d'inscription), vous devez entrer en contact avec la coordonnatrice pour l'informer de cela (son numéro de téléphone sera affiché sur la porte extérieure de l'école). Ainsi, une bonne communication avec la coordonnatrice sera primordiale. Cela dit, il se peut que cela soit un peu plus long qu'à l'habitude si la coordonnatrice n'a pas été prévenue.

Si votre enfant présente des signes de la Covid-19 à son arrivée, il sera refusé au camp. Si votre enfant présente des signes de la Covid-19 dans la journée, il sera

mis dans une pièce en isolement. Nous communiquerons immédiatement avec vous avec que vous veniez le chercher.

Si votre enfant, un membre de votre famille, une personne avec laquelle vous avez été en contact ou vous présentez ou avez la Covid-19, il est important de nous en informer les plus rapidement possible et de retirer l'enfant du camp de jour pour l'isolement de deux semaines.

Votre enfant devra régulièrement se laver les mains et mettre du désinfectant à l'entrée et à la sortie de l'école, à l'entrée et à la sortie de son local, avant et après avoir mangé et après avoir été à la salle de bain. Bien sûr, le désinfectant sera fourni par le camp de jour.

Nos animateurs vont suivre une formation sur les mesures à appliquer en camp de jour avec la Covid-19. Ils ont avec eux des masques réutilisables, des masques jetables, une visière, des gants, des lingettes désinfectantes et des mouchoirs en papier. Cela dit, nos animateurs ne sont pas tenus de porter le masque lorsqu'ils seront à plus de deux mètres de vos enfants. Lorsqu'ils doivent être à moins de deux mètres durant moins de 15 minutes, ils devront porter le masque. S'ils sont à moins de deux mètres de vos enfants pendant plus de 15 minutes, ils devront obligatoirement porter un masque, une visière et des gants.

Nous vous souhaitons un bon été à tous ! ☺ ☺
L'équipe d'animation du camp de jour d'Amherst

Contact

Smoothie (Sophie Maurice)

Coordonnatrice du Camp de jour d'Amherst

cdj@municipalite.amherst.qc.ca

